

LIVRET D'ACCUEIL

Vous allez suivre une formation organisée par POLE EVA-ADIG. Nous sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons dès à présent un excellent stage !

En préalable, nous vous indiquons que vous devrez prendre des notes pendant votre formation ; vous devez donc venir avec de quoi noter (cahier, stylos, etc.).

Le livret d'accueil à votre intention, va vous permettre d'avoir dès à présent la définition du « cadre de votre vie » de stagiaire.

Il comprend les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation : des informations pratiques et des éléments de présentation de notre organisme de formation.

PRESENTATION DE POLE EVA-ADIG

Depuis 2009, sur initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, l'Ordre des architectes d'Île-de-France et la Maison de l'architecture en Île-de-France ont créé le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (POLE EVA).

En décembre 2020 dans le cadre d'une fusion-absorption, l'association POLE EVA a fusionné avec l'association ADIG créée en 1986 au sein d'une école d'architecture, pour devenir POLE EVA-ADIG pour développer les expertises digitales et anticiper le nouveau monde de la DATA.

Association indépendante, juridiquement et financièrement, la vocation principale du Pôle de formation EVA-ADIG est de promouvoir la formation continue à destination des maîtres d'œuvre, architectes et ingénieurs, mais aussi des paysagistes, des économistes, des maîtres d'ouvrages publics et privés et à leurs conseillers et assistants, des élus, de l'industrie et plus largement de tous les acteurs soucieux de l'intérêt public d'un cadre bâti de qualité.

Permettre aux acteurs du cadre de vie, dans le partage et l'échange avec leurs partenaires autour de l'élaboration d'une culture architecturale et urbaine, de répondre aux évolutions technologiques, environnementales, économiques et sociales, aux nouvelles compétences et aux métiers qui émergent, c'est l'objectif principal des actions de formation continue proposées par le POLE EVA-ADIG.

Une exigence qui s'inscrit aujourd'hui dans la perspective d'avoir des professionnels qui, questionnent, enrichissent leurs pratiques, suivent les dernières réglementations et par ce développement constant, participent à offrir un habitat de qualité à notre société.

Nous voulons cette offre peu coûteuse – avec des tarifs permettant un financement par les OPCO, les FAF, et -, adaptée aux contraintes de l'exercice salarié autant que libéral, et qui s'adresse à toutes les structures, aux jeunes professionnels comme aux professionnels plus confirmés.

Le POLE EVA-ADIG est doté d'un Conseil scientifique composé de personnalités qualifiées extérieures au sein de son réseau professionnel (architectes, ingénieurs, paysagistes, économistes, urbanistes, Maîtres d'ouvrage publics et privés, avocats, DRH, Universitaires...)

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France »

1 sur 20

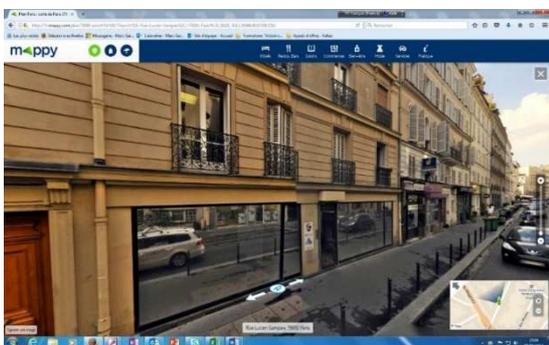
faisant remonter et émerger les problématiques professionnelles d'actualités et prospectives rencontrées dans leurs exercices professionnels, proposant les thèmes de formation à développer en ce sens, définissant l'ingénierie pédagogique, recherchant et auditionnant les intervenants pressentis, et validant l'ingénierie de formation, les contenus et les méthodes pédagogiques avant leur diffusion.

Emparez-vous de cette offre, qu'elle réponde à vos attentes et vous apporte le goût et l'envie de faire vôtre la culture de la formation continue, clef de la présence pérenne de nos professions dans notre société.

COVID-19

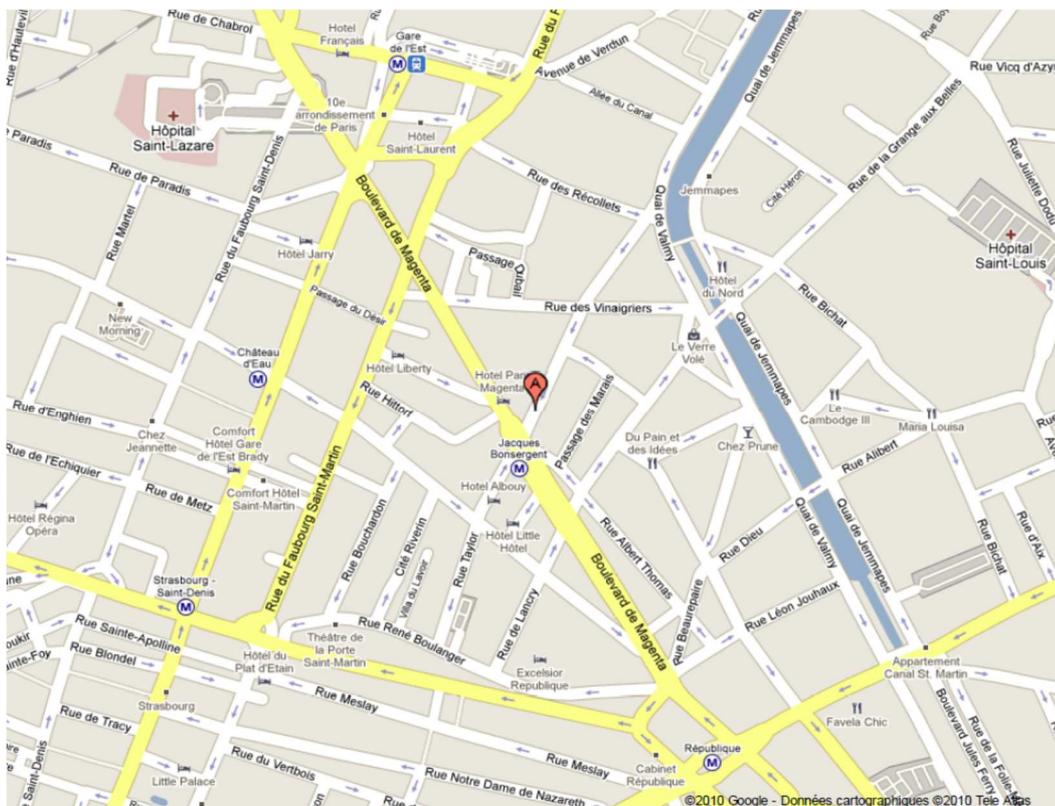
Depuis juin 2020, pour faire suite à la période de confinement (COVID 19) la modalité de formation en distanciel synchrone a été mise en place, et est maintenant proposée au choix des futurs stagiaires. Ces modalités sont précisées à la fin de ce livret.

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Notre localisation au cœur de Paris entre la gare de l'Est et la Place de la République.

ACTH est située au 15, rue Lucien SAMPAIX 75010 PARIS (boutique au rez-de-chaussée sur rue)



Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

Stations de métro proches :

- Jacques Bonsergent (ligne 5) à 50 mètres
- République (lignes 3, 5, 8, 9, 11) à 200 mètres
- Château d'Eau (ligne 4) à 200 mètres

Gares voisines :

- Gare de l'Est à 250 mètres
- Gare du Nord à 500 mètres

Lignes de bus : 01, 02, 12, 23, 141, 142

Parkings à proximité (attention au tarif élevé) :

- Grand Garage Saint Laurent 52 ter Rue des Vinaigriers, 75010 Paris T 01 46 07 77 26
- Parking EFFIA gare de l'est P1 Alsace Rue du 8 Mai 1945, 75010 Paris

HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

- Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- La formation se déroule de 9h à 13h et de 14h à 17h avec une pause de 10 minutes à 11h et à 15h30 ; pour certaine formation l'heure de fin est 18h (précisé dans la convocation)
- Le centre est fermé entre 13h et 14h pour des raisons de sécurité ; les repas ne peuvent pas être pris sur place.
- Il ne sera pas possible de rentrer dans les locaux ni d'y rester avant et après ces horaires.

ACCUEIL DES STAGIAIRES

Adresse siège : 15 rue Lucien SAMPAIX 75010 PARIS (accès boutique sur rue), Métro Jacques BONSERGENT

Contacts : Florian BONHOMME ou Marc GARNIER

Référent pédagogique des stagiaires : Florian BONHOMME

Référent handicap : Marc GARNIER (01 40 34 15 23 / contact@poleformation-idf.org)

PROCEDURE D'ACCUEIL ET ENGAGEMENT DU STAGIAIRE :

Tout nouveau stagiaire se présentera muni de sa convocation à la formation et la gardera durant sa formation. Elle pourra lui être demandée à l'entrée des locaux pour des raisons de sécurité.

- Au 150, rue du faubourg Saint-Martin 75010 PARIS, l'accès aux salles se fait depuis la rue par la galerie (déambulatoire) ; c'est là que nous vous accueillerons. Ensuite des affiches signalétiques sont placées pour vous guider vers votre salle.
- Au 15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS, l'accès des stagiaires se fait directement au niveau de la façade vitrée (vitrine) sur rue. Les stagiaires sont accueillis et accèdent aux salles de formation.

Le lieu de formation figure sur les descriptifs et sera confirmé sur la convocation que vous recevrez.

A son arrivée, le stagiaire aura complété sa « fiche de bienvenue » par laquelle il confirme le démarrage de son stage, la bonne réception de ce présent « livret d'accueil » avec sa convocation, et confirme son engagement à :

- Respecter le règlement intérieur ;
- Avoir pris connaissance des prérequis et confirme qu'il les valide ;
- Répondre à nos questionnaires indicateurs qualité et d'évaluation (à chaud et à froid)
- Avoir pris connaissance des modalités de réclamation
- Et y complétera différentes informations dont son adresse mail.

Les conditions d'accueil ont malheureusement changé depuis la période de pandémie que nous vivons. Un livret des consignes sanitaires COVID 19 est disponible en complément pour définir les règles de bonne conduite conformes au protocole d'accueil des stagiaires.

Pour les formations métier : aux Récollets

Aux Récollets, 150, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS (à côté de la Maison de l'Architecture)

ESPACES DE FORMATION



Bâtiment incontournable du X^e arrondissement, situé entre le canal Saint-Martin et la gare de l'Est, le couvent des Récollets a été construit au XVII^e siècle, pour accueillir l'ordre des Récollets, un ordre mineur franciscain.

Fin XVIII^e, il devient une caserne militaire, puis un hôpital au XIX^e siècle. Bâtiment civil au XX^e siècle, il accueille une école d'architecture, avant de devenir un squat d'artistes. En 1999, l'État confie sa gestion à la Régie immobilière de la Ville de Paris. Après une lourde rénovation, l'Ordre des architectes d'Ile-de-France s'y installe en 2004.

Lieu à présent dédié à la culture, à l'architecture et à la vie de la cité, le site des Récollets demeure un lieu unique à Paris. La façade sur la rue du Faubourg Saint-Martin porte les stigmates dus aux travaux d'extension de la gare de l'Est. Le Couvent a en effet été « amputé », entre les deux guerres, pour permettre notamment la construction de voies de chemin de fer supplémentaires. Le cloître est aujourd'hui ouvert sur la rue.

Cette localisation au cœur de Paris à côté de la gare de l'Est, proche de la Place de la République, répond aux besoins du présentiel.

Stations de métro proches :

- Gare de l'Est (lignes 4- 5-7) à 50 mètres

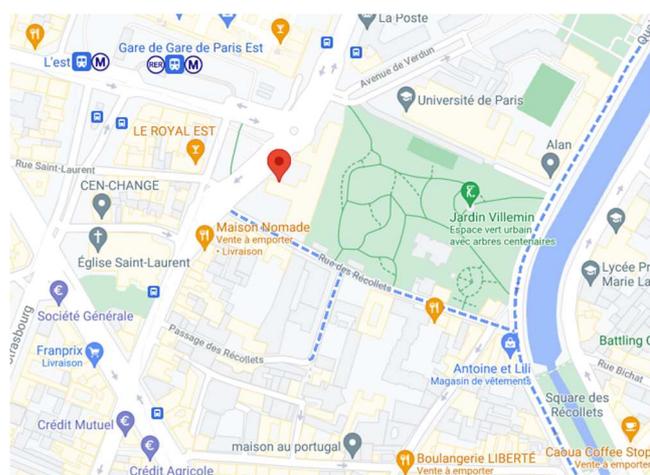
Gares voisines :

- Gare de l'Est à 50 mètres
- Gare du Nord à 300 mètres

Lignes de bus : 30-31-32-38-39-46-47-56-65

Parkings à proximité (attention au tarif élevé) :

- Parking EFFIA gare de l'est P1 Alsace
Rue du 8 Mai 1945, 75010 Paris



Les salles de formation :

- Au rez-de-chaussée dans les locaux du « Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets » exploité par la société HENEO pour le compte de la RIVP une salle de 80 m² prévue pour accueillir 20 stagiaires et un formateur.

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »



- Au premier étage dans les locaux adjacents du « Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets » exploité par la société HENEO pour le compte de la RIVP une salle de 45 m² prévue pour accueillir 12 stagiaires et un formateur.



ESPACES DE DETENTE

- Hors période COVID, des boissons chaudes sont offertes pendant les pauses sur le site des Récollets.
- Au rez-de-chaussée, de la Maison de l'Architecture est installé le « Café A » Café, et restauration possible sur réservation (le prix moyen d'un menu est de 25 euros).

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

6 sur 20



- Il est possible de sortir dans le déambulateur pendant la durée des pauses.

RESTAURANTS AUX ALENTOURS (« sous COVID » quelques-uns proposent des plats à emporter)

Il existe de nombreux lieux de restauration dans les alentours ; à titre indicatif en voici une liste non limitative. Faites votre choix !

Le café A bar à cocktail brunch dans la maison de l'architecture / menu à partir de 25 €

La Pause Traiteur 186, rue du Faubourg Saint-Martin
Cuisine vietnamienne / à emporter / à partir de 8 €

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

7 sur 20

Ma tartine dans la cuisine 33, rue du Faubourg Saint-Martin
Cuisine française, Fusion / Sur place ou à emporter / à partir de 8 €

Indy Restaurant 25, rue du Faubourg Saint-Martin
Cuisine indienne / Sur place ou à emporter / à partir de 13 €

Papelli Fbg Saint Martin 61, rue du Faubourg Saint-Martin
Cuisine italienne, Pizza / Sur place ou à emporter / à partir de 9 €

Chez Affou 132, rue du Faubourg Saint-Martin
Cuisine sénégalaise / Sur place ou à emporter / à partir de 12 €

Afendi 84, rue du Faubourg Saint-Denis
Cuisine libanaise / Sur place ou à emporter / à partir de 20 €

Mme Shawn 3, rue des Recollets
Cuisine Thaïlandaise / Sur place ou à emporter / 300 m, 3 minutes / à partir de 12 €

Fast food Mc Donald, KFC, Burger King Place de la République
600 m, 5 minutes

Intermarché (superette avec restauration) 14, place Jacques Bonsergent
500 m, 4 minutes

Franprix (superette avec restauration) 12, boulevard de Magenta
500 m, 4 minutes

HOTELS AUX ALENTOURS (la plupart « sous COVID » sont fermés)

Il existe de nombreux lieux d'hébergement dans le quartier dont :

Hôtel Kyriad Paris 10 Canal St Martin République ★ ★ ★ 30 Rue Lucien Sampaix 01 42 08 19 74
300 m, 3 minutes / à partir de 67 €

TIMHOTEL Paris Gare de l'Est ★ ★ ★ 27 rue des Récollets – Paris 10ème ; tél. : 01 46 07 07 07
100 m, 1 minute / à partir de 84 €

IBIS Paris canal Saint-Martin 12 rue Louis Blanc – Paris 10ème ; tél. : 01 42 01 21 21
80 m, 1 minute / à partir de 105 €

Hôtel LIBERTEL Canal Saint-Martin 5 avenue Secrétan – Paris 19ème ; tél. : 01 42 06 62 00
80 m, 1 minute / à partir de 100 €

BEST WESTERN 6 rue Gustave Goublier – Paris 10ème ; tél. : 01 40 40 02 02
300 m, 3 minutes / à partir de 131 €

Hôtel Jarry 4 rue Jarry – Paris 10ème ; tél. : 01 47 70 70 38
300 m, 3 minutes / à partir de 45 €

Hôtel PARIS LOUIS BLANC ★ ★ ★ 232 rue du Faubourg Saint-Martin – Paris 10ème ; tél. : 01 40 34 38 38
100 m, 1 minute / à partir de 71€

SERVICES DE PROXIMITE

- Bureau de poste : 158, rue du Faubourg Saint-Martin
- Distributeurs bancaires : La Poste et Boulevard MAGENTA
- Superettes :
 - **Franprix** 189, rue du Faubourg Saint-Martin
 - **Intermarché** 14, place Bonsergent (5 minutes)
- Boulangeries : plusieurs au 96, 156, ou 210 rue du Faubourg Saint-Martin (sandwich)
- Pharmacies : rue Lucien Sampaix ou boulevard MAGENTA

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

8 sur 20

SECURITE

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux à chaque niveau.
- **Le point de ralliement est le jardin du cloître.**
- En cas d'urgence : veuillez respecter les consignes affichées dans le centre et les indications de formateurs qui ont été formés pour vous aider.
- En cas d'accident, appel du SAMU : le 15
- En cas d'incendie, appel des POMPIERS : le 18
- Divers
- Police : 17
- SOS médecins : 36 24.
- Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94.
- SOS Psychiatrie : 01 47 07 24 24.
- Urgences psychiatrie : 01 40 47 04 47.

Le protocole d'accueil des stagiaires – Livret des consignes sanitaires COVID-19 : pour la sécurité de tous.

Pour les formations sur les logiciels : à Sampaix

Au 15, rue Lucien Sampaix 75010 Paris (métro Jacques Bonsergent)

REVIT, PAO (indesign-illustrator-photoshop), SKETCHUP, DYNAMO, NAVISWORKS, le BIM, RHINOCEROS, 3D STUDIO MAX, et AUTOCAD :

ESPACES DE FORMATION

- Salle de rez-de-chaussée en entrant à droite (capacité de 10 stagiaires et un formateur)



Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

10 sur 20

- Salle rez-de-chaussée au fond (capacité de 10 stagiaires et un formateur)



- Salle du sous-sol en descendant au fond capacité de 7 stagiaires et un formateur)

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

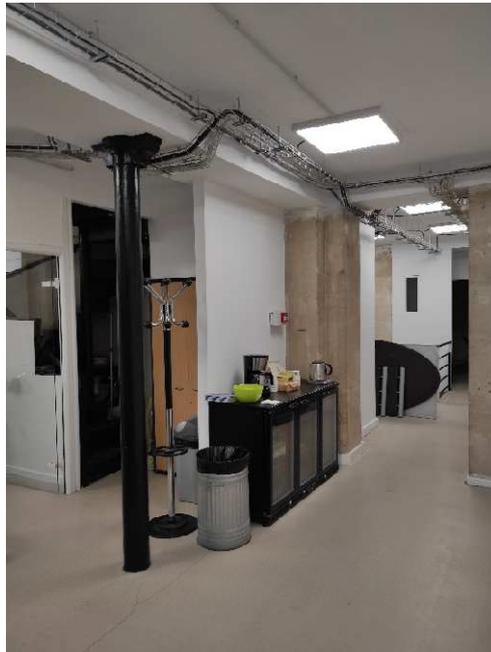
11 sur 20



- Espaces pour le libre-service gratuit : ils sont proposés à la demande d'un stagiaire en fonction des disponibilités des salles de formation.

ESPACES DE DETENTE

- Au rez-de-chaussée, une cafetière et une bouilloire permettent de préparer des cafés et boissons chaudes aux stagiaires.
- Et il est possible de sortir sur le trottoir qui est protégé des voitures par de nombreux plots.



VESTIAIRE, BAGAGERIE ET DEPOT DE PARAPLUIES

Cet espace est intégré dans l'espace de l'administration. Il suffit de le demander à l'accueil.

Pôle de formation EVA aDig

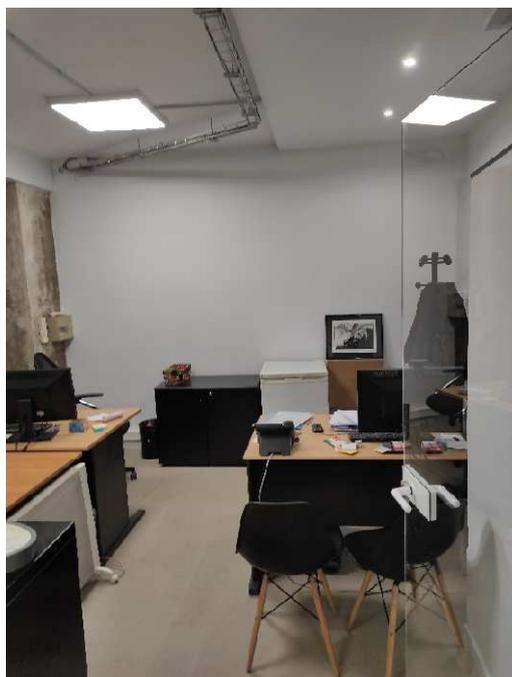
15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

12 sur 20



RESTAURANTS AUX ALENTOURS

Il existe de nombreux lieux de restauration dans les alentours ; à titre indicatif en voici une liste non limitative. Faites votre choix ! :

La Bibimerie 1, rue Lucien Sampaix
Cuisine coréenne / Sur place ou à emporter / à partir de 16 €

Tago Mago 6, rue Lucien Sampaix
Cuisine rapide / Sur place ou à emporter / à partir de 10 €

Lucien 8, rue Lucien Sampaix
Cuisine française / Sur place ou à emporter / à partir de 30 €

Calibré huitrerie 13, rue Lucien Sampaix
Cuisine fruits de mer / Sur place ou à emporter / à partir de 21 €

Bob's Juice Bar 15, rue Lucien Sampaix
Cuisine Bio/Végétarienne / Sur place ou à emporter / à partir de 10 €

La Bécane à Gaston 24, rue Lucien Sampaix
Cuisine traditionnelle / Sur place ou à emporter / à partir de 30 €

Le Bistro 32, Boulevard de Magenta
Brasserie / Sur place ou à emporter / 10 m / à partir de 10 €

Hubsy République 9 bis, rue Lucien Sampaix
Café & Coworking / Sur place / 30m / à partir de 5 €

Le Mal Barré 47, rue Lucien Sampaix
Burgers / Sur place ou à emporter / 200 m, 3 minutes

Cerido 27, rue de Lancry
Cuisine à thème : risottos / Sur place ou à emporter / 200 m, 3 minutes

La Paella 50, rue des Vinaigriers
Cuisine espagnole / 230m, 3 minutes / à partir de 10 €

Yoshi World 54, bis rue de Lancry

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

13 sur 20

Cuisine japonaise / Sur place ou à emporter / 250 m, 3 minutes / à partir de 9 €

Chez Alberto 55, rue de Lancry
Pizzeria / 250 m, 3 minutes

Mme Shawn 3, rue des Recollets
Cuisine Thaïlandaise / Sur place ou à emporter / 300 m, 3 minutes / à partir de 12 €

Fast food Mc Donald, KFC, Burger King Place de la République
500 m, 5 minutes

Intermarché (superette avec restauration) 14, place Jacques Bonsergent
90 m, 1 minute

Franprix (superette avec restauration) 12, boulevard de Magenta
200 m, 2 minutes

HOTELS AUX ALENTOURS

Il existe de nombreux lieux d'hébergement dans le quartier dont :

Hôtel Kyriad Paris 10 Canal St Martin République ★ ★ ★ 30 Rue Lucien Sampaix 01 42 08 19 74
97 m, 1 minute / à partir de 67 €

Le Taylor ★ ★ ★ 6 Rue Taylor 01 42 40 11 01
200 m, 2 minutes / à partir de 84 €

Sibour Hôtel ★ ★ 4, rue Sibour 01 46 07 20 74
550 m, 5 minutes / à partir de 85 €

Hôtel du Jura ★ ★ 6, rue Jarry 01 47 70 57 57
600 m, 6 minutes / à partir de 51 €

SERVICES DE PROXIMITE

Bureau de poste : PARIS CANAL SAINT-MARTIN – 21, rue Léon Jouhaux

Distributeurs bancaires : Boulevard MAGENTA angle rue Lucien SAMPAIX : Banque Populaire

Superettes :

- **Intermarché** 14, place Bonsergent (1 minute)
- **Carrefour City** 7-9, rue Lucien Sampaix (2 minutes)
- **G20 35**, boulevard de Magenta

Boulangeries : plusieurs sur la place Jacques Bonsergent et rue Lancry (sandwich)

Pharmacies : boulevard MAGENTA

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

14 sur 20

Autres formations sur les logiciels :

ARCHICAD, VECTORWORK :

CAD EQUIPEMENT au 99, rue Marcadet 75018 Paris (métro Marcadet Poissonniers ligne 4 et 12)



Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

15 sur 20

SECURITE

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux à chaque niveau.
- En cas d'urgence : veuillez respecter les consignes affichées dans le centre et les indications de formateurs qui ont été formés pour vous aider.
- En cas d'accident, appel du SAMU : le 15
- En cas d'incendie, appel des POMPIERS : le 18
- Divers
- Police : 17
- SOS médecins : 36 24.
- Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94.
- SOS Psychiatrie : 01 47 07 24 24.
- Urgences psychiatrie : 01 40 47 04 47.

- **Aux Récollets, le point de ralliement est le jardin du cloître.**

- **A Sampaix, le point de ralliement est directement sur le trottoir devant la façade**

Le protocole d'accueil des stagiaires – Livret des consignes sanitaires COVID-19 : pour la sécurité de tous.

REGLEMENT INTERIEUR

Il est affiché dans les locaux ; et peut être consulté sur notre site www.poleformation-idf.org

Le règlement intérieur qui s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Il est complété par le livret des consignes sanitaires COVID-19.

Pour les formations qui se déroulent dans les locaux de nos partenaires, leur règlement intérieur s'appliquent en complément ; et sont visibles sur leur site :

www.acth.fr

www.cadequipement.com

PROCEDURES D'EVALUATION

A la fin du module de la formation plusieurs types d'évaluations seront réalisées.

Les évaluations de satisfaction :

Une évaluation générale de vos impressions à chaud en fin de stage. Puis un mois après la fin, vous serez invité à nous faire part de vos impressions à froid et témoigner de l'efficacité de la formation.

Ces évaluations sont pour nous importantes, et nous servent à nourrir une partie nos indicateurs de suivi.

Le contrôle de connaissances :

Pour vérifier vos acquis, et vous permettre de vous repérer dans votre apprentissage, un contrôle de connaissances est organisé à la fin de chaque module.

- Pour les modules « métier » courts, le contrôle de connaissance est effectué à partir d'un QCM et/ou d'un exercice.

La durée de ce contrôle dépend aussi de la durée du module :

Pour un stage de 64 heures : 1h20 (20 min pour le QCM et 1h00 pour l'exercice)

Pour un stage de 28 ou 32 heures : 50 min (20 min pour le QCM et 30 min pour l'exercice)

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

16 sur 20

Pour un stage de 21 ou 24 heures : 30 min (30 min pour le QCM ou pour l'exercice)
Pour un stage de 8, 14 ou 16 heures : 20 min (20 min pour le QCM ou pour l'exercice)
Il est composé d'un QCM noté sur 20 et d'un exercice noté sur 20 par le formateur suivant quatre critères : la méthode (sur 8), l'innovation (sur 4), la compréhension (sur 4), la présentation (sur 4).
Ce contrôle de connaissance est validé et le module obtenu lorsque la moyenne des notes est supérieure ou égale à 15/20.

- Pour les formations « logiciel », le contrôle porte sur les connaissances précisément délivrées lors du module de formation. La durée du contrôle représente généralement 1/20ème de celle du module tout entier.
Il est composé :
 - o d'une partie théorique sous-forme de dix questions (QCM). Elle est notée sur 20 par le formateur. Chacune des réponses justes donnent lieu à un point ;
 - o et/ou d'une partie pratique sous forme d'un exercice d'application à effectuer dans un temps imparti. Elle est notée sur 20 par le formateur suivant quatre critères : la méthode (sur 8), la rapidité (sur 4), la précision (sur 4), l'aspect (sur 4).

Ce contrôle de connaissance est validé et le module obtenu lorsque la somme des notes est supérieure ou égale à 20/30.

Les certifications : (voir le livret des certifications)

Pour certains modules, les certifications ICDL ou TOSA (voire ACU) sont prévues en fin de parcours pour faire reconnaître vos compétences par l'intermédiaire d'un certificateur indépendant externe (ICDL ou ISOGRAD). Ceci est précisé dans le descriptif des modules concernés. Dans ce cas, un livret des certifications est aussi fourni aux stagiaires, pour définir l'ensemble de ces certifications.

SERVICES GRATUITS (pour les formations « logiciel » rue Lucien Sampaix)

LE LIBRE SERVICE INFORMATIQUE :

A l'issue de la formation, la pratique permet d'appliquer les notions acquises et d'obtenir la rapidité nécessaire aux besoins professionnels. Notre organisme de formation propose gratuitement à tout ancien stagiaire l'accès au libre-service informatique de façon prioritaire pendant 2 mois (*) sur le logiciel objet de la formation suivie. Ce libre-service est destiné à des fins uniquement pédagogiques. La réservation d'un poste s'effectue auprès de notre secrétariat la veille de votre venue (*).
Tous les jours de 9H00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

L'AUDITORAT LIBRE :

Dans les deux mois qui suivent la formation, l'association propose gratuitement à tout ancien stagiaire (*) d'assister en auditeur libre à tout ou partie de la formation à laquelle il vient de participer. Ainsi, une manipulation oubliée ou un concept essentiel lui est une nouvelle fois présenté. L'inscription s'effectue auprès du secrétariat dans la semaine avant l'ouverture de la session (*).

(*) Dans la limite des places disponibles

MODALITES D'ADAPTATION DE LA FORMATION

Nos formations sont organisées sous forme de modules. En fonction du besoin exprimé, les parcours possibles sont donc modulables.

En fonction du tour de table formalisé et tracé au tout départ de la formation, le formateur peut, après la vérification de la réelle validation des prérequis, proposer des ajustements et adaptations de la formation. C'est alors aux référent et/ou responsable pédagogiques de prendre la décision en ayant informé au préalable le donneur d'ordre.

Ces adaptations concernent le groupe entier ; il ne s'agit pas en aucun cas d'individualiser la formation. Pour les formations « logiciels », et précisément celles sur REVIT, INDESIGN, ILLUSTRATOR, PHOTOSHOP, RHINOCEROS, SKETCHUP, 3D STUDIO MAX, AUTOCAD.

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS
01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org
N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

17 sur 20

MODALITES ET MESURES FAVORISANT L'INCLUSION DES PUBLICS PORTEURS DE HANDICAP(S)

Depuis de nombreuses années, la démarche qualité engagée nous a mené vers l'amélioration de nos processus d'accueil de nos stagiaires.

Le public porteur de handicap est évidemment pris en compte depuis cette époque. Un certain nombre de stagiaires porteurs de handicap a pu être accueilli en formation.

1°- Début 2020, le responsable administratif a suivi une formation de « référent handicap » délivrée par l'AGEFIPH pour mieux identifier :

- Les types de handicaps possibles (moteur, visuel, auditif, psychique, intellectuel, ou consécutif à une maladie invalidante) et leurs manifestations ;
- Le contexte réglementaire ;
- La formalisation de l'inventaire du réseau d'acteurs pouvant être interrogés pour répondre au cas par cas à chaque demande ;
- La procédure d'accompagnement d'un stagiaire en situation de handicap ;
- Les financements possibles.

Un livret handicap a été constitué, et est accessible aux personnes en charge de l'orientation, et à la demande aux candidats stagiaires. Les fiches-contact ont été complétées au verso, de conseils pour accueillir ces publics pour être facilement partageables. Le principe étant d'arriver à aider le candidat stagiaire, à révéler indirectement à travers des mots choisis, sa situation de handicap pour bénéficier des conditions spécifiques.

2°- Des aménagements ont été mis en œuvre pour faciliter, lors de la formation, l'inclusion des publics porteurs de handicap :

- Pour les formations logicielles (autre Archicad et Vectorworks), le libre-service post-formation et l'auditorium libre pour ressivre une deuxième fois la formation gratuitement, sont possibles pendant une période de deux mois après la fin du stage. Ces services gratuits permettent d'adapter la durée de l'apprentissage en fonction de l'attention mobilisable du stagiaire. Les difficultés rencontrées peuvent donc être compensées en passant plus de temps pour les résoudre.
- De la même façon lors des séances d'évaluation ou de certification, le stagiaire porteur de handicap bénéficie d'un temps plus long pour réaliser les exercices et contrôles notés.

MODALITES DE FORMATION EN DISTANCIEL

A l'exception de « Développer son pouvoir de conviction lors d'un oral », « Développer son efficacité personnelle », « Mener des réunions efficaces » et « Management d'équipes projet », tous nos autres modules de formation peuvent être suivis en **distanciel synchrone** (il ne s'agit pas de E-learning, ou vous seriez laissé à vous-même). En clair, vous assistez à la formation avec les autres stagiaires, mais depuis chez vous... Et il s'agit bien d'une formation tutorée par un formateur pendant la durée complète de la formation.

Le stagiaire qui choisit cette modalité, va suivre la formation aux jours et heures prévus pour la session à travers un outil en ligne gratuit de visio : Microsoft TEAMS (des invitations et des liens de connexion lui seront transmis). Il faut donc se familiariser au préalable avec cet outil assez simple et intuitif. Nous pourrions organiser un test de connexion et prise en main si vous le souhaitez ; il faudra alors nous appeler.

Lors d'une session, le groupe formé peut ainsi être composé de personnes présentes au centre, et d'autres distantes. Ce système mixte est appelé « Live Online ». Les présents et les distants bénéficient du même tuteur/formateur, accessible par tous. En outre, il s'agit d'une modalité synchrone.

Il pourra vous questionner et vous voir à tout moment. Et vous pourrez utiliser toutes les fonctionnalités de Microsoft TEAMS pour échanger (levé de main, prise de parole, utilisation du chat, partage d'écran à la demande du formateur).

Pour suivre la formation à distance (EN DISTANCIEL), il faut suivre les conditions suivantes :

Il faut vérifier bien avoir les équipements adaptés dont la configuration suivante est assez standard : Les conditions idéales sont de disposer d'un ordinateur portable ou de bureau avec Windows 10 (sinon windows 7 minimum).

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

18 sur 20

- (Chromebooks: nous recommandons d'avoir le système d'exploitation le plus récent)
- Clavier, souris, webcam et micro (casque plus confortable)
- Résolution d'écran minimale souhaitable de 1280 x 800 (un double écran est un vrai plus)
- Le navigateur Internet préféré est Chrome. Internet Explorer, Edge et Safari sont également acceptables
- Une vitesse de téléchargement de bande passante d'au moins 5 Mbps.
- Il est nécessaire d'avoir le logiciel objet de la formation sur votre poste (par exemple REVIT v2019 ou suivante ; vous pouvez télécharger une version d'essai à 30 jours sur le site d'Autodesk).

N'hésitez pas à nous questionner au préalable par téléphone si votre machine ne correspond pas.

Des invitations et des liens vous seront envoyés pour assister à l'ensemble de la formation sur Microsoft TEAMS ; sans nécessité de le télécharger sur votre poste (si vous avez un PC ; si vous avez un MAC vous devrez télécharger l'application).

Pour la qualité de votre formation, merci :

- de bien vouloir être attentif à la mise en place de cette logistique ;
- de rester investi comme vous le seriez en présentiel (vous n'aurez pas plus, ni moins d'exercices) ;
- de vous installer dans un lieu tranquille, sans risquer d'être gêner par l'entourage.

L'assiduité sera gérée par l'enregistrement de vos temps de connexion, mais aussi un appel (enregistré son et image) pourra être réalisé au départ de chaque période (matin et après-midi) ; et une feuille d'émargement à signer, selon une procédure qui vous sera communiquée ; et vous devrez laisser votre webcam ouverte afin que le formateur puisse vous voir en permanence pendant la durée de la formation.

Le stagiaire devra respecter la charte suivante.

Charte suivante d'utilisation de TEAMS :

Engagement

- respecter la présente charte
- respecter les règles en matière de droit à l'image et de la vie privée
- participer au travail donné par le formateur
- ne pas communiquer ou partager les codes d'accès et invitations donnés
- être intégralement connecté, présent et attentif pendant la totalité des horaires communiqués pour la formation

Responsabilités

- signaler toute violation suspectée
- éteindre ou verrouiller son poste lors des pauses ou interruptions
- en cas de manquement grave, les traces de connexion pourra être utilisé par l'OF

Règles de fonctionnement

- écrire en langue française claire et compréhensible (pas de langage type sms)
- ne pas effectuer d'opérations qui risqueraient de nuire à la plateforme et au bon déroulement
- ne pas enregistrer (audio et/ou vidéo), photographie, diffuser, au risque d'engager sa responsabilité pénale
- ne pas diffuser d'informations personnelles
- rester conforme à la loi et aux bonnes mœurs

Rôle du modérateur

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

19 sur 20

- L'organisateur de la séance en distanciel, généralement le formateur, est le modérateur. Il signalera tout manquement au responsable des formations. La suspension du compte du stagiaire ou utilisateur, pourra être demandée au gestionnaire informatique. Des sanctions pourront être prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Règles de bon usage

- vérifier l'adaptation et le bon usage du matériel utilisé pour suivre à distance au moins 1 jour avant le départ de la séance
- s'isoler dans un lieu calme sans personnes extérieures
- avoir une tenue correcte adaptée conforme à l'usage
- ne pas avoir d'autres activités, ne pas naviguer sur internet, et ne pas utiliser d'autres supports logiciels ou applications que ceux indiqués utiles pour la formation
- laisser obligatoirement sa caméra activée avec le visage visible pour le formateur, ou organisateur ; sauf s'il vous demanderait l'inverse. Le formateur pourra quant à lui enregistrer tout ou partie de la séance, pour apporter la preuve de votre présence, et aussi à toute fin pédagogique, ou pour diffusion à un stagiaire en difficulté ou en situation de handicap. Il vous appartient la possibilité de flouter l'arrière plan de votre environnement.
- en cas de moindre difficulté (coupure de courant, problème technique, etc.) Prévenir aussitôt en téléphonant à notre numéro habituel.

Et surtout, si vous deviez avoir un problème technique, ou autre, n'hésitez pas à nous appeler directement par téléphone au 01 40 34 15 23.

MODALITES DE RECLAMATION

Les éventuelles réclamations devront être faites par courrier recommandé avec AR adressées au responsable formation, ou au médiateur, suivant les cas (en fonction de la nature de la réclamation qui pourrait être de tout ordre, voire personnelle), de POLE EVA-ADIG au 15, rue Lucien Sampaix 75010 Paris.

Le responsable formation est : Florian BONHOMME (pour tous les cas généraux ou particuliers) ; et le médiateur est le secrétaire général de l'association (pour les cas personnels et ceux concernant l'administratif) ou un membre du conseil scientifique (pour les cas concernant la pédagogie).

Si le stagiaire est salarié ou fonctionnaire, le courrier devra nous être adressé par le service RH de son entreprise et de son administration.

Le courrier de réclamation devra mentionner les nom et prénom du stagiaire, le nom du stage et ses dates de début et fin, les nom et/ou prénom du formateur.

Nous nous efforcerons à vous envoyer un courrier de réponse dans les 8 jours suivants la réception.

Et maintenant, très bonne formation !

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

20 sur 20